



RÈGLEMENT D'INTÉRIEUR

Woppem

Version 01.04.2026

Crèche Woppem

Adresse : Witte Dovenetellaan 3, 1970 Wezembeek-Oppem

Adresse e-mail : verantwoordelijke.wezembeek@wereldvanwarm.be

Numéro de téléphone : +32 456 15 03 32

Table des matières

Détails de localisation - WOPPEM	4
Le lieu de la garderie	4
Responsable	4
Organisateur	4
Accessibilité du lieu de la garderie en cas d'urgence	5
Coordonnées de Kind en Gezin, Agence de Opgroeien	5
Jours et heures d'ouverture :	6
Jours de fermeture	6
Accessoires	6
Programme quotidien	7
Bienvenue.....	8
Introduction.....	9
La politique.....	10
Mission et vision.....	11
Notre mission	11
Notre vision	12
Jouer, découvrir, grandir dehors : explication supplémentaire	15
Nutrition	19
Dormir en garderie	20
Implication et participation des familles	21
Évaluation du fonctionnement et de la satisfaction	21
Consultation et communication avec les familles	21
Prix de la garde d'enfants	22
Coûts supplémentaires pour la garde d'enfants	22
Collection tardive.....	23
Si le prix de coût de la garde d'enfants varie.....	23
Enregistrement.....	24
Plan de soins individuels	25
Droits de la famille.....	26
Jours d'adaptation	26
Allaitement.....	29
Formes et autres.....	29
Venir et venir chercher votre enfant	29

Maladie ou accident de l'enfant	30
Utilisation de médicaments.....	32
Sécurité.....	36
Politique sur le tabagisme	37
Absence de l'enfant	37
Plaintes	38
Confidentialité	40
Certificat fiscal	42
Assurance	42
Permis de grandissement	43
Fiche d'information sur l'enfant	43
Modifications du règlement intérieur	44
Conditions résolues	45
En conclusion	47

Détails de localisation - WOPPEM

Le lieu de la garderie

Crèche Woppem

Adresse : Witte Dovenetellaan 3, 1970 Wezembeek-Oppem

Contact : les assistants en garde d'enfants du groupe

Courrier : verantwoordelijke.wezembeek@wereldvanwarm.be (boîte aux lettres partagée)

Mobiles : +32 456 15 03 32

Responsable

Nom : Karen Ruelens

Courrier : verantwoordelijke.wezembeek@wereldvanwarm.be (boîte aux lettres partagée)

Mobiles : +32 496 35 37 40

Organisateur

L'organisateur de la crèche est :

Garderie Land van Wezembeek-Oppem BV

Numéro d'entreprise : 0804.274.411

Siège social : Ter Meerenlaan 1, 1970 Wezembeek-Oppem

Unité de création : Witte Dovenetellaan 3, 1970 Wezembeek-Oppem

Personne à contacter pour l'organisateur :



Nom : Karen Ruelens

Email : karen@wereldvanwarm.be (boîte aux lettres personnelle, non partagée)

Mobiles : +32 496 35 37 40

Accessibilité du lieu de la garderie en cas d'urgence

Qu'est-ce que les urgences ?

Si vous souhaitez urgentement signaler que votre enfant a une maladie contagieuse.

Si vous remarquez le soir que votre enfant a une blessure ou se comporte différemment, et que vous avez des questions à ce sujet. Nous serons alors heureux de vous aider avec beaucoup d'attention et de soins.

Quand il y a un rapport urgent. Appelez dans cet ordre :

1. Votre lieu de garde d'enfants (pendant les heures d'ouverture)

Détails de l'emplacement de la garde d'enfants (voir ci-dessus)

2. Personne de contact pour l'organisateur (hors horaires d'ouverture) :

Nom : Karen Ruelens

Téléphone : +32 496 35 37 40

Adresse e-mail : karen@wereldvanwarm.be

Coordonnées de Kind en Gezin, Agence de Opgroeien

Kind en Gezin, Agence de Opgroeien

Adresse : Avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles

Ligne téléphonique pour enfants et familles : 078 150 100

Vous pouvez également contacter Kind & Gezin via le formulaire de contact sur le site de Kind en Gezin : <http://www.kindengezin.be/formulieren/contact.jsp>

Vous pouvez demander nos rapports d'inspection via le lien ci-dessous :

Rapports d'inspection - Inspection des soins | Département du Bien-être, de la Santé Publique et de la Famille (departementwvg.be)

Nous sommes sous la supervision de Kind en Gezin. Ils nous ont remis un certificat de supervision. Cela signifie que nous avons rempli toutes les conditions nécessaires pour prendre soin des enfants dans notre crèche.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi	7h00 à 18h00
Mardi	7h00 à 18h00
Mercredi	7h00 à 18h00
Jeudi	7h00 à 18h00
Vendredi	7h00 à 18h00

Jours de fermeture

Notre garde d'enfants ferme quelques jours par an à cause des jours fériés, des jours de transition et des journées de formation conjointe. La nurserie est fermée le week-end, les samedis et dimanches. Attention : ces jours de clôture sont ajustés chaque année aux dates correctes et chaque année vous recevrez un nouvel aperçu des jours de clôture

Sur notre site web, vous pouvez toujours trouver un aperçu de nos jours d'ouverture et de fermeture :

<https://wereldvanwarm.be/wezembeek-oppem-forum/>

Au début, vous recevrez toujours le calendrier de l'année en cours via nos canaux de communication habituels. Les nouveaux calendriers pour les années à venir seront toujours envoyés via nos canaux de communication habituels, mais ils sont également toujours disponibles sur le site web.

Accessoires

Les annexes font partie intégrante de l'accord et du règlement intérieur

Vous pouvez reconnaître un attachement en indiquant spécifiquement « Attachement » dans le titre.

Programme quotidien

7h - 9h15 : arrivée et accueil des enfants, les enfants peuvent jouer librement.

8h40 : Premier moment de couche

9h30 : Commencez par une chanson de bienvenue dans le cercle.

9h30 - 10h15 : les tout-petits effectuent une activité supervisée avec jeu libre consécutivement.

⌚ des bébés qui font deux siestes s'endorment à leur rythme.

10h15-23h00 : Tous les tout-petits reçoivent une tasse de soupe.

→ un second moment couche

11h-12h15 : repas chaud

⌚ Bébés Réveillez-vous En Attendant : Couche + Robe + Déjeuner

12h15 : Troisième moment de couche, tous les tout-petits sont prêts pour une sieste.

12h30 : Les tout-petits vont dormir et se réveiller selon leur propre rythme.

⌚ l'époque, les bébés bénéficient de jeux et de plaisir.

14h30 à 15h : les enfants sont descendus. Quatrième moment de couche.

15h - 16h : les enfants mangent des fruits (bouillie) et des sandwiches.

☹️ • bébés prennent la bouillie aux fruits vers 14h15 et se rendorsent vers 15h.

16h-18h : jeu franc ou hors-jeu (selon la météo)

→ la dernière couche

Les enfants peuvent être récupérés à partir de 15h30.

Nous avons indiqué les moments de couche fixe ci-dessus. Entre les deux, les enfants sont aussi changés lorsqu'on remarque que c'est nécessaire.

L'alimentation au biberon est accordée lorsque l'enfant indique qu'il a faim ou aux moments convenus avec le parent.

Bienvenue

Chers parents et chers enfants,

Bienvenue dans notre chambre de bébé ! Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre garde d'enfants comme un lieu où votre enfant peut grandir et se développer. Nous faisons de notre mieux pour stimuler et stimuler votre enfant de manière adaptée à son âge et à son stade de développement.

La confiance est une valeur cruciale pour nous. Nous comprenons que vous nous confiez la chose la plus importante dans votre vie : votre enfant. Nous nous engageons donc à gagner et à maintenir votre confiance chaque jour.

L'implication est une question de routine pour nous. Nous voulons que vous vous sentiez impliqué dans notre crèche et dans le développement de votre enfant.

Nous aimons créer une atmosphère chaleureuse et personnelle dans laquelle chacun se sent le bienvenu et

Nous pensons qu'il est important de bien prendre soin de votre enfant ainsi que de vous en tant que parents.

Nous souhaitons être un partenaire fiable et bienveillant, toujours ouverts aux questions et aux retours.

Nos employés sont également importants pour nous. Nous prenons bien soin d'eux, afin qu'ils puissent travailler avec plaisir et enthousiasme, se sentir valorisés et se développer.

Enfin, nous nous efforçons de créer une garderie qui soit bénéfique pour notre communauté et pour le monde. Nous enseignons aux enfants des valeurs telles que la durabilité, le respect de la nature et la diversité culturelle.

Nous espérons que vous vous sentirez chez vous avec nous et que vous attendrez une collaboration agréable.

Avec ses salutations chaleureuses,
L'équipe Woppem

Introduction

Avant d'expliquer nos règlements internes, nous aimerions expliquer ce que sont les règlements internes et la valeur que nous leur accordons pour une coopération agréable, dans l'intérêt de votre enfant.

Le règlement intérieur est un document général rédigé par l'organisateur de la garde d'enfants. Il contient des règles et des directives élaborées pour guider les affaires quotidiennes de notre garde d'enfants. Avec cela, nous souhaitons établir une base solide pour une bonne coopération dans laquelle vous, en tant que parent, et le personnel de la garde d'enfants, avez une clarté sur les attentes, les procédures et les normes comportementales applicables au sein de la garde de Woppem.

Les règlements internes couvrent divers sujets, tels que les horaires d'ouverture, les horaires de dépôt et de retraite, les règles de sécurité, les exigences d'hygiène, les règles concernant les médicaments, les recommandations alimentaires, etc.

Cela crée un environnement sûr et structuré dans lequel les enfants peuvent grandir, se développer et apprendre de manière optimale.

Avec ces réglementations internes, nous essayons de garantir, autant que possible :

- Clarté : En tant que parent, vous savez à quoi vous attendre et quelles normes comportementales s'appliquent à vous en tant que parent et à votre enfant.
- Cohérence : Les règlements garantissent que chaque parent et employé est traité de la même manière et que les règles sont respectées de la même manière.
- Sécurité et bien-être : Les réglementations contiennent des réglementations relatives à la sécurité et à la santé, telles que la sécurité incendie, les réglementations sur l'hygiène et la politique des médicaments.
- Coopération : Les règlements offrent un cadre commun dans lequel vous, en tant que parent et employés, pouvez communiquer, discuter des problèmes et travailler ensemble sur le développement de l'enfant.

Nous vous demandons de lire attentivement le règlement intérieur. En respectant les règlements, vous contribuez à créer un environnement positif et sûr pour tous les enfants de la crèche. De plus, nous aimerions que vous posiez des questions et que vous vous assuriez de discuter de toute préoccupation avec nous, afin de veiller à ce que tout le monde soit sur la même longueur d'onde et que le bien-être des enfants soit garanti.

À la fin, le règlement intérieur est signé pour « réception et connaissance » par la personne ayant lu l'accord écrit. Cette personne est « le titulaire du contrat ». En général, c'est la famille. En signant le règlement intérieur, le titulaire du contrat déclare qu'il/elle a reçu le règlement interne et en est informé(e) de son contenu.

Les dispositions qui diffèrent selon l'enfant, telles que le plan de garde convenu, ne sont pas énoncées dans le règlement intérieur mais dans l'accord écrit entre l'organisateur et la famille.

La politique

Un environnement chaleureux dans lequel nous laissons chaque enfant explorer le monde pour élever ensemble les citoyens du monde de demain dans une communauté chaleureuse et connectée.

- **Environnement** chaud
dans lequel l'enfant peut découvrir le monde.
- **Communauté** chaleureuse
Dans lequel nous soutenons les parents et travaillons ensemble pour l'avenir de chaque enfant.
- **Employeur** chaleureux
Qui prend soin de son personnel : engagement, bonnes conditions de travail et participation.
- **Monde** chaud
dans lequel des projets sociaux et sociaux font partie de l'activité de la crèche.

Dans le cadre de notre politique, nous aimons offrir autant de moments de jeu en plein air que possible et nous travaillons sur la durabilité. Pendant les repas, nous nous concentrons sur une alimentation saine et variée et créons une atmosphère positive et détendue autour des repas. Nous accordons également une grande importance à la participation des parents.

Mission et vision

Notre mission

Offrir à chaque enfant un foyer chaleureux où le bonheur est au cœur de la situation. C'est Monde de Chaleur.

Chaque centre de garde colore sa propre identité mais avec les mêmes valeurs chaleureuses. Nous y parvenons en créant un environnement sûr et stimulant où chaque enfant peut être lui-même. Ils ont la possibilité de grandir et d'apprendre selon leur propre rythme et leurs besoins individuels.

Le monde que nous voulons créer pour eux est rempli d'aventures. Ensemble, nous explorerons tous les aspects du monde. Nous impliquons la nature, l'art, la culture et la littérature dans tout cela. Nous y parvenons en organisant des activités du point de vue des enfants afin de pouvoir continuer à les stimuler.

Nous pensons que la diversité s'intègre parfaitement à cela. Nous aimons transmettre cette valeur afin que nos enfants puissent plus tard découvrir et façonner le monde avec confiance et confiance. Nous leur faisons vivre que le changement fait partie de la vie normale.

Nous pensons également qu'il est important de prendre soin de notre personnel. Après tout, ce sont nos employés qui prennent soin de nos enfants et les guident dans leur développement. C'est pourquoi nous nous efforçons d'un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée et offrons à nos employés le soutien et la formation nécessaires. De plus, nous offrons un environnement de travail positif où le travail d'équipe et la communication ouverte sont au cœur de la situation.

Enfin, nous pensons aussi qu'il est important de prendre soin des **parents**. Nous comprenons que la parentalité n'est pas toujours facile et nous sommes heureux de soutenir les parents dans leurs questions et défis parentaux. Nous offrons donc diverses formes de soutien parental, en lien avec l'éducation et le développement. Nous organisons des soirées parents, des conversations individuelles avec notre personnel pédagogique et des ateliers sur divers sujets. Vous serez informé en temps voulu.

Nous pensons qu'il est important de construire et de maintenir une relation chaleureuse avec les parents. Nous apprécions les retours et suggestions des parents afin d'optimiser nos services. Une communication honnête et ouverte est indispensable pour nous.

Nous voulons faire tout cela dans un environnement soudé et surtout chaleureux.

Notre vision

« Moi et l'autre »

Nos gardiens veillent à ce que les enfants puissent « se voir », au sens propre comme au figuré. Nous y parvenons en construisant un mur familial, en écoutant de la musique qui est aussi écoutée à la maison et en visualisant des images dans lesquelles les enfants trouvent de la reconnaissance. Cela crée un sentiment d'inclusion et d'acceptation, où tous les aspects de leur identité sont valorisés.

Remarquer à la fois les similitudes et les différences entre eux et les autres aide à mieux comprendre leur propre identité et comment ils peuvent se rapporter aux autres. Dans notre crèche, toutes les émotions des enfants sont autorisées à être présentes, ainsi ils se sentent vus et compris. Nos superviseurs nomment et répondent aux signaux des enfants, ils apprennent qu'il est tout à fait normal de vivre leurs sentiments. Par exemple, nous leur offrons un lieu où ils peuvent se retirer pour se déstimuler discrètement.

De plus, nous accordons une grande importance au renforcement positif, en respectant le rythme et l'identité de chaque enfant. Cela crée confiance en soi et croyance en ses propres capacités et celles des autres. Les enfants peuvent gérer des situations nouvelles et inattendues et, si nécessaire, sont soutenus par nos superviseurs.

Nous voulons offrir aux enfants la possibilité de progresser dans leur développement social. Par le jeu et l'interaction, les enfants apprennent à se comporter envers les autres enfants et à recevoir des conseils. Nos superviseurs encouragent cela, par exemple, en utilisant du matériel qui encourage le travail d'équipe. Les enfants peuvent choisir s'ils participent ou non à une activité. Nous avons conçu la disposition de nos espaces pour que nos enfants puissent se retirer en groupes de deux ou trois, tout en assurant une surveillance visuelle et auditive constante. Cela crée l'opportunité d'un jeu intense.

De plus, nos superviseurs aident les enfants à négocier les conflits et leur apprennent à se mettre à la place des autres. De cette façon, ils posent les bases d'une interaction réussie avec les autres.

Dans notre crèche, nous accordons également une grande importance à créer un sentiment de lien entre les enfants et la communauté. Un exemple est l'utilisation d'un livre de souvenirs dans lequel sont consignés des moments des enfants durant leur séjour, tels que des chants, des danses, des activités manuelles et des jeux ensemble dehors. Le livre offre des souvenirs visuels des moments amusants et éducatifs que les enfants partagent ensemble.

À travers des activités, nous offrons à nos enfants un lien avec le quartier, la société, la nature et le monde qui les entoure, et ils sont encouragés à en prendre soin également. Par exemple, ils apprennent à aider, rendre heureux ou réconforter les autres. De cette manière, ils développent progressivement une compréhension de ce qu'implique une

société inclusive, démocratique et durable. Nous encourageons nos enfants à prendre des initiatives et à agir en fonction de leur environnement et des autres. Ils sont considérés comme de petits entrepreneurs.

Les enfants apprennent à relever les choses pour atteindre leurs objectifs et à persévérer. Grâce à cette autonomie offerte, les enfants développent davantage leur curiosité et leur persévérance. Par exemple, nous changeons régulièrement les matériaux dans notre aire de jeu. Nous adaptons toujours les matériaux aux intérêts de notre groupe. Cela nous permet de créer une atmosphère où les enfants peuvent jouer et explorer sans être dérangés et pendant plus longtemps.

« Corps et mouvement »

Au cours de leur « Warm career », les enfants connaissent un grand développement physique. Nous les soutenons dans ce domaine en leur offrant de nombreuses occasions de découvrir leur corps et leurs possibilités de mouvement dans diverses situations. C'est à la fois à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous pensons qu'il est important que les enfants puissent jouer tous les jours, aussi bien nos rampants que nos tout-petits.

Nous aimons jouer dehors pour que chaque enfant découvre la nature (entendre les oiseaux chanter, voir les nuages, sentir l'herbe) et avec la devise : la vie n'attend pas que la tempête se calme, mais apprend à danser sous la pluie. Nous cueillons des fleurs, apprenons à enlever nos vêtements, à leur laver les mains et à nous affronter après le dîner. En résumé, ils participent activement aux soins et aux situations alimentaires et apprécient pouvoir aider dans ces activités quotidiennes. Nous fournissons des combinaisons de pluie dans la crèche afin que le parent n'ait pas à s'inquiéter des vêtements trop sales.

Par exemple, ils apprennent à se tenir debout, marcher, danser et bouger sur la musique. Ils auront l'occasion de jouer avec des équipements d'exercice (grands) tels que des ballons, des vélos et des équipements d'escalade. L'énergie doit circuler et c'est pourquoi nous pensons qu'il est important de laisser suffisamment d'espace pour que les enfants puissent faire de l'exercice chaque jour afin qu'ils puissent pleinement profiter de leurs propres compétences.

Nous encourageons nos enfants à explorer différents types de matériaux pour renforcer et affiner leur prise en main sur l'environnement, comme les livres froissés, la pâte à modeler, l'argile, la laine, la peinture, les autocollants et les crayons.

« Communication et expression »

Les enfants sont encouragés à communiquer entre eux et avec les adultes dans un environnement riche en langage et en défis. Le superviseur s'adresse toujours aux enfants personnellement à leur niveau, mais enrichit aussi leur langage. Les enfants apprécient les histoires, les chansons, les poèmes et apprennent de nouveaux mots et expressions. Ils

sont encouragés à exprimer leurs sentiments, pensées et imagination, et sont valorisés et soutenus dans le processus. Grâce à cette forme d'expression, ils développent une meilleure compréhension du monde.

Nous pensons qu'il est important de laisser les enfants grandir dans un environnement où nous leur faisons découvrir une diversité d'expressions. Nous faisons cela en écoutant de la musique dans différentes langues et genres musicaux. Parce que chaque enfant a sa place dans sa culture, il se sent respecté. Cela garantit automatiquement la sécurité et la sûreté.

Nous veillons à organiser des activités où les enfants peuvent interagir avec nous de manière créative. Par exemple, on les laisse dessiner, construire, peindre, jouer avec du sable/de l'eau/de la mousse. Nous dansons, chantons, bougeons, faisons de la musique ou jouons au théâtre. De cette façon, les enfants traitent des choses significatives et peuvent les partager avec les autres.

En ayant un œil pour cela et en le remarquant efficacement, ils en profitent à différents niveaux, ce qui conduira finalement à un plus grand sentiment de bonheur et à plus de résilience.

« Explorer le monde »

Nous pensons qu'il est important que les enfants apprennent à découvrir le monde qui les entoure. Nous voulons stimuler tous les sens et enseigner aux enfants les propriétés des matériaux, de la technologie et de leur environnement. Ils découvrent comment fonctionne le monde qui les entoure. Grâce à des matériaux et des jouets, nous offrons aux enfants l'opportunité de découvrir, de créer des liens et d'estimer ce qui va se passer.

La structure est également prévue dans le planning quotidien, rendant l'environnement en partie prévisible et compréhensible pour eux. Les enfants s'intéressent souvent aux schémas de la routine quotidienne, aux histoires et au jeu. Par exemple, nous commençons invariablement notre matinée par un moment de bienvenue. Nous disons qui est là, ce que nous allons faire, regardons dehors et observons la météo, et ainsi de suite.

Nous offrons également aux enfants l'opportunité de gérer leur environnement physique de manière créative. Ainsi, les enfants peuvent compléter les jouets d'un coin avec des jouets qu'ils ramassent dans d'autres coins de jeu. Afin d'obtenir un jeu exigeant.

Nous offrons aux enfants l'opportunité de découvrir la société et leur organisation sociale. Pour cela, nous proposons des activités telles que faire du vélo ensemble dans notre jardin, observer la collecte des ordures, remarquer le passage du camion et des véhicules ensemble, voir l'avion dans le ciel ensemble, apprendre à connaître l'ambulance et les pompiers, jouer au magasinage ou « cuisiner » ensemble, « faire la vaisselle » dans la cuisine. Nous proposons également des activités sur le thème des soins de santé. Par exemple, nous imitons le fait d'aller chez le médecin et découvrons la trousse de soins du médecin.

Nous pensons également qu'il est important de mettre en avant différentes habitudes, valeurs, rituels, célébrations et traditions. Par exemple, nous décorons la pièce lors de l'Aïd al-Fitr, de Noël et de Sinterklaas, entre autres choses.

Nous veillons à ce que l'enfant apprenne à connaître une diversité de familles, de personnes et de bonnes manières. Par exemple, nous proposons des livres de lecture axés sur la diversité familiale et il y a aussi de la diversité dans les jouets (par exemple, des poupées avec des couleurs de peau différentes ou des lunettes). Grandissant dans un monde chaleureux, où ils participent dès leur plus jeune âge à des projets sociaux tels que la conservation de la nature et la tolérance.

Jouer, découvrir, grandir dehors : explication supplémentaire

Dans ce merveilleux parcours de la croissance, jouer dehors est une merveilleuse façon pour les bébés et les tout-petits d'explorer le monde qui les entoure et de se développer. Plus tôt dans notre vision, nous avons souligné l'importance de jouer dehors et nous comprenons bien qu'en tant que parent, vous avez des questions à ce sujet ou vous pouvez être un peu inquiet.

Pourquoi pensons-nous que jouer dehors est si important ?

Santé physique

Commençons par l'élément le plus important de leur bien-être : leur santé physique. La brise légère, les rayons du soleil qui réchauffent leur peau, contribuent au développement sain du corps. La vitamine D naturelle qu'elles absorbent du soleil renforce non seulement leurs os, mais favorise également un système immunitaire fort - qui est un protecteur contre les maladies et les maux.

Sens

Le monde extérieur est une palette colorée de textures et de sons qui stimulent et affinent leurs sens. Sentir le sable entre leurs petits doigts, écouter le bruissement des feuilles et voir des fleurs vibrantes - tout cela nourrit leur curiosité et aide à développer leur perception sensorielle.

Compétences motrices

Tout en bougeant de façon ludique, les bébés et les tout-petits renforcent secrètement leurs capacités motrices. Escalader des obstacles bas, donner des coups de pied dans l'herbe ou avoir du sang entre les doigts ou les mains est un entraînement pour leurs compétences motrices grossières et fines. Ces activités contribuent non seulement à la

force et à la coordination, mais aussi à la confiance en soi et à un sentiment d'indépendance.

Croissance sociale

Mais il y a plus : jouer dehors favorise aussi la croissance sociale, par exemple partager un bac à sable, rire pendant une partie de chat et développer de l'empathie en jouant ensemble. Ces interactions précieuses posent les bases de solides compétences sociales et d'un sentiment d'appartenance aux autres.

Pourquoi nous comprenons les préoccupations mais pouvons vous rassurer :

Par temps froid :

Il y a parfois l'incompréhension que l'on tombe malade à cause du froid et/ou de la pluie. Mais heureusement, ce n'est pas tout à fait exact. On ne tombe pas malade à cause du froid et/ou de la pluie, mais des germes. S'il fait froid dehors, on le chauffe à l'intérieur. Les germes adorent la chaleur, ils se multiplient et survivent mieux sous la chaleur. Si nous sortons plus souvent, les germes ne peuvent pas survivre ou survivent moins bien. Pour cette raison, nous assurons une ventilation suffisante et ventilons régulièrement les espaces intérieurs.

S'il fait très froid ou que votre corps est très froid, le corps utilise plus d'énergie pour se réchauffer. En conséquence, le corps, ainsi que celui de votre enfant, a moins d'énergie pour se défendre contre les germes/virus. C'est pourquoi nous veillons toujours à ce que les vêtements soient adaptés au climat.

Les bons vêtements peuvent faire des merveilles. Superposer est la clé du confort. Habillez votre enfant d'une couche de base chaude et respirante pour empêcher l'humidité d'atteindre la peau. Ajoutez une couche douce et isolante par-dessus pour retenir la chaleur. Et la dernière couche, une veste et un pantalon résistants à l'eau, protège le vent et la pluie. N'oubliez pas de garder les mains, les pieds et la tête au chaud avec des gants, des chaussettes chaudes et un chapeau doux. Nous fournissons toujours des bateaux de pluie et des combinaisons de pluie, s'il pleut peu ou s'il y a un risque de pluie.

La qualité de l'air extérieur est également influencée par l'environnement. En tant que crèche, nous prenons en compte que l'emplacement n'est pas juste à côté d'une route très fréquentée, par exemple.

Et un dernier avantage : les températures plus froides apportent aussi une sensation rafraîchissante et, combinées à la possibilité de jouer, cela donne une sensation positive aux enfants. Nous essayons aussi de créer à la fois des coins de jeu actif et un coin repos à l'extérieur. De plus, nous ne serons pas toujours à l'extérieur et veillerons à un équilibre sain entre les activités intérieures et extérieures.

Par temps (très) chaud :

Lorsque le soleil d'été répand ses rayons dorés à travers le monde, il apporte non seulement de la joie mais aussi une certaine inquiétude pour le bien-être des bébés et des tout-petits. Par temps chaud, jouer dehors est une expérience précieuse et agréable, mais il est bien sûr important que nous prenions des mesures bien réfléchies pour assurer le confort et la sécurité de votre enfant.

L'hydratation est essentielle au bien-être sous la chaleur. Nous veillons à ce qu'une quantité suffisante d'eau potable soit disponible en permanence. Les bébés et les tout-petits peuvent se déshydrater rapidement, une hydratation régulière est donc essentielle. Offrir de l'eau en petites quantités régulières peut aider à prévenir la déshydratation.

L'ombre est un allié précieux dans la lutte contre la chaleur. Nous essayons de créer un espace de jeu ombragé où les bébés et les tout-petits peuvent se réfugier du soleil éclatant. S'il n'y a pas assez d'ombre, nous cherchons des activités alternatives pour jouer à l'intérieur.

Les vêtements sont un bouclier protecteur contre la chaleur. Nous recommandons de porter des vêtements légers, respirants et amples pour votre bébé ou tout-petit. Nous veillons à ce que leur peau sensible soit couverte, mais nous évitons ces couches excessives car elles peuvent réduire leur confort.

La crème solaire est un compagnon indispensable pour jouer en plein air par temps ensoleillé. Nous utilisons une crème solaire avec un SPF élevé et nous l'appliquons généreusement sur les zones de peau exposées. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire à votre enfant avant l'arrivée, puis nous répéterons l'application selon les instructions du produit pour maintenir la protection.

L'heure de la journée est également cruciale pour un jeu extérieur sûr. En été, nous évitons les heures les plus chaudes de la journée, généralement entre 14h00 et 17h00. À ces moments-là, nous proposons des activités de plein air tôt le matin.

Nous accordons également beaucoup d'attention à la sécurité des enfants. Nous recherchons des signes de surchauffe, tels qu'un rythme cardiaque rapide, une rougeur de la peau et de l'irritabilité. Nous communiquerons toujours ouvertement avec vous, les parents, à ce sujet afin de répondre à tout besoin de santé spécifique de votre enfant.

Nous choisissons également des activités qui demandent moins d'efforts tout en stimulant la curiosité et la créativité des bébés et des tout-petits. Pensez à des jeux d'ombres, des activités aquatiques douces ou à la découverte de textures avec des matériaux sympas.

Nous comprenons qu'un enfant peut avoir moins besoin de jeux extérieurs (actifs). Ainsi, votre enfant pourra bien sûr jouer tranquillement à l'intérieur sous la supervision de l'assistante de la garde qui reste à l'intérieur. Si cela n'est pas possible (pour un certain

temps), nous essaierons de répondre autant que possible aux besoins de votre enfant. Par exemple, offrez un coin de jeux tranquille ou tenez votre enfant sur le bras ou les genoux avec beaucoup de plaisir et d'amour, ou placez-le à côté de nous sur une chaise.

Nutrition

Nos repas sont **sains** et faits **maison**. Nous travaillons avec un menu co-cr    par une di  ticienne qualifi  e o   la vari  t   et la nourriture saine sont au c  ur. En tant qu'organisation, nous nous engageons    une alimentation saine et durable, avec un   il sur les produits de saison et locaux. De plus, nous prenons en compte divers plats issus de diff  rentes cultures, afin que les enfants puissent d  couvrir d'autres cultures gr  ce    la nutrition. Nous cherchons    offrir suffisamment de vari  t   pour que les enfants puissent d  couvrir de nouvelles saveurs et essayer    plusieurs reprises de d  couvrir s'ils appr  cient un go  t particulier. Nous suivons les directives de Child and Family, notamment en   vitant le sel lors de la pr  paration. Les repas sont adapt  s    l'  ge de l'enfant.

En plus de pr  ter attention    ce que l'enfant mange, nous accordons aussi de l'importance au d  roulement du moment de repas. Pour **nous, le moment de manger est un moment   ducatif** o   les enfants d  couvrent non seulement de nouvelles saveurs, mais apprennent aussi les uns des autres. Nous respectons la faim et la sati  t   de l'enfant et si cela indique qu'il est rassasi  , nous le respectons.

En g  n  ral, nous proposons de la bouillie de soupe, du d  jeuner ou de l  gumes, de la bouillie de fruits ou de fruits et du pain avec des garnitures au menu. Tout au long de la journ  e, nous offrons de l'eau aux enfants. Pour les bouteilles, nous vous demandons de fournir de la poudre et des bouteilles s  par  es, afin que les bouteilles puissent   tre pr  par  es    ce moment-l  . Chaque partie d'une bouteille doit   tre   tiquet  e, y compris la bo  te    poudre. Il est   galement utile d'apporter une nutrition suppl  mentaire en cas d'urgence. Pour les m  res allaitantes, nous avons mis    disposition un coin calme pour nourrir votre b  b  . Il est   galement conseill   de prendre une portion pour le cong  lateur, qui doit toujours comporter une   tiquette avec le nom de l'enfant et la date d'extraction du lait maternel.

Dormir en garderie

Nous voulons vous faire savoir que les enfants de moins de 6 mois dormiront dans le groupe vivant. Nous faisons cela afin que la supervision régulière et directe soit assurée. C'est aussi une obligation de grandir dont nous ne pouvons pas nous dévier. Il est donc recommandé d'apprendre aux enfants à dormir dans la lumière et le son à la maison afin qu'ils s'y habituent au moment où ils arrivent à la nurserie. Comme ils dormiront dans l'espace de vie en moins de 6 mois, il y aura par exemple du bruit provenant des autres enfants qui jouent.

Lorsque votre enfant aura atteint 6 mois, il/elle dormira dans une chambre. Sachez aussi que votre enfant ne sera pas seul dans une chambre et laissez-le s'habituer au bruit ambiant. Quand votre enfant a un bon rythme de sommeil et qu'il/elle est prêt(e), nous passons aux lits extérieurs. Le temps est différent pour chaque enfant. C'est très personnel et cela dépend de l'enfant. Pour dormir dehors, vous remplissez également un certificat de couchage à l'extérieur. Il s'agit d'un certificat dans lequel vous autorisez votre enfant à dormir dehors. Plus d'informations sur notre vision du sommeil extérieur sont disponibles dans ce certificat ou sur notre site web.

Avant l'un an, chaque enfant est mis sur le dos pour éviter la mort du berceau. Si, en tant que famille, vous souhaitez que le prestataire de garde fasse une exception, cela n'est possible que sur la base du « Certificat concernant la position de sommeil d'un enfant en garde d'enfants », que vous pouvez demander à la personne responsable. Ou, pour des raisons médicales, sur la base d'un certificat du médecin. La crèche n'est pas obligée d'accorder cette exception.

Enfin, Child and Family ne recommande pas de dormir avec un jouet en peluche avant l'âge d'un an, sauf s'il s'agit d'un très petit jouet en peluche qui ne peut pas couvrir la tête. De gros câlins peuvent couvrir la tête, ce qui peut rendre votre bébé trop chaud et augmenter le risque de SMSN. Il n'est pas permis de dormir avec un linge (téta) dans notre garde d'enfants, sauf si ce tissu (téta) ne peut pas couvrir la tête, comme avec un jouet en peluche. Nous ne laissons jamais un cordon de tétine dormir, seul un cordon sans cordon est autorisé.

Implication et participation des familles

Évaluation du fonctionnement et de la satisfaction

Dans notre crèche, nous vérifions la **satisfaction** de nos parents chaque année. Nous le faisons via une **enquête** avec Microsoft Forms. Cette enquête est totalement anonyme, nous pensons qu'il est important que vous puissiez y répondre avec toute honnêteté. De cette façon, nous pouvons évoluer en équipe et en crèche pour devenir une version 2.0 de nous-mêmes. Mais aussi, « entre la soupe et les frites », on demande à nos parents comment ils vont et comment ils se sentent.

De bonnes idées peuvent toujours être envoyées par e-mail à la personne responsable. Nous discutons des résultats des enquêtes lors de nos réunions d'équipe, après quoi nous les transmettons également avec des points d'action.

Nous observons nos enfants et remplissons un ZIKO-VO tous les six mois. Il s'agit d'une échelle d'observation pour cartographier le bien-être et l'implication de votre enfant. Nous discutons des résultats de notre observation lors d'une réunion avec les parents, pour les parents qui souhaitent le faire.

De plus, nous essayons d'organiser un moment parental quelques fois par an sur un certain thème. Par exemple, nous travaillons sur l'apprentissage des toilettes, le développement du langage, la posation de limites, les premiers secours des enfants, ...

Nous organisons également un grand événement pour parents plusieurs fois par an où toute la famille est la bienvenue. Nous faisons cela à Pâques et à Sinterklaas.

Nous sommes très heureux lorsque vous venez nous renforcer par vos talents personnels. C'est pourquoi nos portes sont toujours ouvertes aux parents ou grands-parents qui lisent. Ou jouez-vous d'un instrument de musique, aimez-vous danser, êtes-vous un prince de cuisine, ... ? Vous êtes toujours le bienvenu avec nous pour cela.

Consultation et communication avec les familles

Dans notre crèche, nous trouvons une communication ouverte et transparente très importante. Nous croyons qu'ensemble, nous sommes forts et que nous pouvons relever les défis ensemble. Sachez que nous sommes là pour vous. Chaque matin et chaque soir, nous sommes prêts à vous raconter comment s'est passée la journée de votre enfant. Mais il y a aussi la possibilité de programmer une réunion supplémentaire afin que nous puissions discuter calmement de vos préoccupations.

Vous pouvez contacter le staff, la personne responsable ou la personne de contact de l'organisateur.

Les photos, vidéos, informations quotidiennes sur les soins et les activités se trouvent dans notre livret numérique d'allers-retours.

Nous avons aussi un groupe Whatsapp pour les parents de la crèche.

Prix de la garde d'enfants

Voir l'annexe - Prix IKT-mix

Coûts supplémentaires pour la garde d'enfants

Coût administratif : détails voir la liste des prix jointe

Chaque mois, des frais fixes sont facturés pour l'administration et la facturation des lieux au taux de revenu.

Les détails de ce montant sont disponibles dans la liste de prix jointe. Ces montants peuvent être indexés. La liste de prix la plus récente applicable se trouve toujours sur le site web www.wereldvanwarm.be votre emplacement.

Cela n'est pas facturé pour les endroits à prix gratuit.

Allocation de soins : détails voir la liste des prix de la pièce jointe

L'allocation de soins est une allocation forfaitaire et un coût supplémentaire pour les produits et matériaux de soin que nous utilisons dans la nurserie. Cela inclut, par exemple, l'élimination des déchets et l'utilisation de couches, produits de soins, produits pour bébé, collecte des déchets, tri, produits pharmaceutiques, sérum physiologique, crème solaire, etc. et c'est un coût supplémentaire en plus du prix journalier.

Les détails de ce montant sont disponibles dans la liste de prix jointe. Ces montants peuvent être indexés. La liste de prix la plus récente applicable se trouve toujours sur le site web www.wereldvanwarm.be votre emplacement.

Le coût supplémentaire que vous payez chaque mois est un montant fixe par jour et sera facturé en fonction du nombre de jours réservés dans votre plan de garde d'enfants. Si votre enfant est malade ou ne vient pas à la crèche, cela n'a aucun impact sur le prix. Cette redevance est indiquée dans les frais supplémentaires. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter notre accord écrit.

Ce coût est facturé pour le taux de revenu du lieu. Pour le prix gratuit des places, cela est inclus dans le prix journalier.

Alimentation alimentaire et adaptée

L'alimentation et la nutrition adaptées aux besoins spécifiques nécessaires à la santé font également partie de coûts supplémentaires. Nous facturons le coût total que nous payons pour la nourriture. Ce coût sera indiqué sur la facture sous « coûts supplémentaires » et pourra être indexé. Ce coût n'est facturé que pendant la période d'utilisation de l'aliment alimentaire ou adapté. Dès que ce besoin cessera et que ce coût n'aura plus besoin d'être donné, ce coût supplémentaire cessera aussi.

Collection tardive

À 18h, notre nurserie ferme ses portes. Nous demandons aux parents d'être présents au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture afin que les superviseurs puissent prendre le temps de revoir la journée de votre enfant. Si, en raison de circonstances imprévues, vous arrivez après l'heure de fermeture, 18h, nous vous donnerons une notification initiale.

Tout le monde peut avoir des embouteillages ou être en retard par accident, mais nous souhaitons offrir un environnement de travail convivial à notre équipe. Souvent, nos employés ont des rendez-vous qui ne peuvent pas toujours être reportés, donc être en retard a vraiment un impact sur leur soirée. Cela peut arriver une fois, mais si cela se produit plus souvent, nous aurons une conversation dans laquelle nous élaborerons un plan d'accord clair pour nous assurer que cela ne se reproduise pas. Être en retard plusieurs fois, après un rapport et un plan de rendez-vous non rempli après ce rapport, peut être une raison d'une condition résolutive pour le contrat. Le retrait tardif a un impact sur la vie privée de nos employés. Ainsi, nous voulons nous assurer que l'équilibre vie professionnelle/vie privée de notre équipe soit également respecté et qu'elle continue à apprécier de travailler avec nous.

Si le prix de coût de la garde d'enfants varie

Le coût par jour peut varier en raison de l'indexation. Les coûts supplémentaires peuvent varier en raison de divers facteurs tels que des réglementations modifiées, l'augmentation des coûts opérationnels et les investissements dans la qualité de nos soins et services. S'il existe des indexations des taux autorisées par Growing Up, nous suivrons toujours cela comme norme. Nous, la garde d'enfants, ferons tout notre possible pour vous informer en temps opportun de tout changement de prix pour des frais supplémentaires. Nous vous enverrons un e-mail à ce sujet et si vous avez des questions, vous pourrez certainement les répondre.

Enregistrement

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du processus d'inscription et des étapes à suivre pour inscrire votre enfant.

1. Planifiez une visite

Pour mieux connaître notre nurserie et découvrir ses installations, nous vous invitons à organiser une visite. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un e-mail à inschijvingen@wereldvanwarm.be. Au cours de cette visite, vous aurez l'occasion de nous rencontrer, de poser des questions et de goûter à l'ambiance.

2. Règlement intérieur

Vous pouvez également consulter notre règlement interne sur notre site web. Ces réglementations contiennent des informations importantes sur nos pratiques, directives et attentes. Nous vous recommandons de lire attentivement afin de bien connaître notre approche.

3. Réservation et considération

Après la visite, nous sommes heureux de réserver une place pour votre enfant pendant une semaine. Cela vous laisse le temps de réfléchir calmement à votre décision. Nous comprenons que choisir une crèche est une décision importante, et nous voulons nous assurer que vous vous sentez à l'aise avec votre **choix**.

4. Paiement du dépôt

Si vous décidez de prendre la place réservée, nous vous demandons de remplir notre formulaire d'inscription et de verser le dépôt. Ce dépôt est déposé sur notre compte de dépôt et confirme la réservation de la place pour votre enfant. Aucune facture ne sera rédigée pour cela. Il suffit de transférer ce montant avec la référence : « déposer prénom et nom de famille » enfant. Ce montant sera remboursé à la fin de la réception, conformément à nos conditions. Nous prenons également en compte les familles vulnérables. Nous travaillerons ensuite avec un dépôt réduit. Plus d'informations sur le dépôt se trouvent dans notre accord écrit.

5. Accord et plan de soins

Après avoir reçu le dépôt, nous rédigerons un accord ou un contrat entre la garderie Woppem et le parent ou tuteur. Cet accord inclut également le plan de garde de votre enfant. Nous insistons sur l'importance d'examiner attentivement le plan de réception, car les ajustements ultérieurs sont limités. Nous en discuterons plus en détail dans le plan d'accueil individuel.

Plan de soins individuels

Le plan de garde d'enfants est un aperçu hebdomadaire des jours où vous prévoyez que votre enfant vienne jouer à la crèche. Le plan d'accueil reste valable jusqu'à la date de fin de l'accord écrit. Nous constatons par expérience que la continuité des soins profite aux enfants. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important que votre enfant **viene jouer** au moins quatre jours par semaine.

Changement du plan d'accueil

Le plan d'accueil est établi au moment de l'enregistrement pour toute la durée de l'accord et n'est en principe pas modifié.

Si vous souhaitez changer les jours ou que votre enfant vienne des jours supplémentaires, l'assistant ou le responsable de la garde vérifiera si cela est possible. Vous devez faire cette demande par écrit par e-mail à la personne responsable.

Si vous voulez réduire le plan d'accueil, c'est plus compliqué. Nous établissons un planning où nous réservons et bloquons la place de votre enfant. Nous faisons cela jusqu'à plus d'un an à l'avance.

Nous étudions s'il est possible de modifier le plan de garde de votre enfant à long terme, mais malheureusement cela ne garantit pas que ce soit possible.

Changer la date de début de l'enfant à la crèche n'affecte pas le début de la facturation.

Modification des données personnelles

Dans l'accord écrit, vous nous fournissez toutes vos informations nécessaires. Il est toujours important d'avoir les coordonnées correctes.

Droits de la famille

Jours d'adaptation

En tant que parent, vous avez droit à des jours d'ajustement. Ces journées d'adaptation sont une transition progressive du changement d'environnement pour votre enfant (de la maison à la crèche). Une attention particulière est portée à l'interaction entre les enfants, vous en tant que famille et nous en tant que garde d'enfants. Après la signature du contrat, l'heure de réunion et les jours d'ajustement sont programmés. Si, lors de la signature du contrat, le début de la garde d'enfants est lointain, nous vous contacterons à une autre date pour planifier ces dates.

L'heure de la réunion est un moment où les parents rendent visite personnelle à notre crèche avec leur enfant. Cela leur donne l'opportunité de rencontrer notre équipe dévouée et d'en apprendre davantage sur notre approche de l'amour envers les soins et le développement. Ici, nous passons brièvement en revue les habitudes alimentaires, les habitudes de sommeil, les choses que votre enfant aime faire,... Ainsi, notre équipe pourra aussi mieux connaître votre enfant pour la première fois.

Puis arrivent les jours d'adaptation. Les jours d'ajustement sont d'un minimum de 2 et un maximum de 5 demi-jours, avec un maximum de 3 jours ouvrés entre deux moments d'ajustement. Le premier jour d'ajustement dure au maximum 3 heures le matin, le deuxième jour d'ajustement maximum 5 heures le matin et le troisième jour d'ajustement peut être une journée complète ou une demi-journée, selon les jours qui passent. Les moments d'adaptation sont de préférence le matin, lorsque l'enfant est amené avant 9h. C'est le plan d'ajustement standard, les écarts peuvent être effectués en consultation avec la personne responsable.

Selon l'enfant, il faut 2, 3 jours d'adaptation ou plus. Si l'on remarque que les premiers moments d'ajustement donnent trop de stimuli à l'enfant, un moment d'adaptation peut être court (même juste une heure, par exemple). Ces moments d'adaptation peuvent être progressivement prolongés, selon le ressenti de votre enfant. Nous demandons aux parents d'être facilement accessibles en cas d'urgence.

Si les assistants de la garde font confiance et se sentent à l'aise avec cela, les parents peuvent être présents dans la garde pendant quelques instants d'adaptation. Cela ne compte pas l'heure de la convivialité où les souhaits du parent sont écoutés. Si un assistant en garde d'enfants se sent mal à l'aise avec cela, nous ajusterons l'heure de l'adaptation en fonction du moment où le parent est disponible. Mais en pensant que le moment d'adaptation se situe à un moment plus calme de la journée. Le matin, il peut généralement y avoir plus de monde. Le moment après le déjeuner ou après le thé peut être plus calme et permettre à l'enfant de s'habituer à le(s) parent(s). Cela est toujours discuté avec le(s) travaille(s) de la garde d'enfants.

Pendant le moment d'ajustement, les éléments suivants sont importants :

- Permettant à l'enfant de se familiariser progressivement avec l'environnement, le personnel et les autres enfants.
- Le personnel observe le comportement de l'enfant et ajuste l'approche en fonction de ses réactions.
- Introduisez progressivement le processus de séparation parent/aidant pour aider l'enfant à s'habituer à des séparations de courte durée.

Nous demandons également aux assistants de la garde d'enfants d'informer le parent dans un délai de 13h30 après l'heure de dépôt de la situation : par une photo, un message et/ou un appel téléphonique.

Nos moments d'ajustement prévus sont conçus comme une ligne directrice, mais nous surveillons attentivement la transition et ajustons en fonction des signaux et besoins de votre enfant. Par exemple, votre enfant a-t-il besoin d'un court moment d'adaptation ou est-il déjà prêt pour un moment d'adaptation plus long ? Si cela est possible pour les parents, nous pouvons examiner et ajuster cela.

Ce à quoi nous attachons une grande importance tout au long de cette phase de transition, et bien sûr aussi pendant toute la période passée au refuge, c'est :

- Avancer avec des habitudes familières : Nous vous encourageons à partager les routines quotidiennes de votre enfant, telles que les horaires de repas et les habitudes de sommeil. Cela nous aide à créer un environnement familial et rassurant.
- Communication ouverte : Nous insistons sur l'importance d'une communication ouverte. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et répondre à toutes vos préoccupations. Notre équipe est prête à vous accompagner tout au long de ce processus.
- Soins et attention affectueux : Nous entourons votre enfant de soins affectueux, de câlins et d'attention, tout comme vous le feriez à la maison. Nous avons hâte de travailler ensemble pour créer un bel lieu où votre enfant pourra s'épanouir et se développer.

Il est important de préparer votre enfant à son arrivée à la crèche. À partir de l'âge de 4 mois, il est recommandé de laisser votre enfant dormir dans son lit. Nous comprenons que cela peut être difficile, et que votre enfant n'est certainement pas censé pleurer au lit, mais cela peut faciliter la transition vers la garde d'enfants. Votre sage-femme ou un coach du sommeil peut vous accompagner avec des astuces et conseils. Rappelez-vous : il faut tout un village pour élever un enfant.

Accès à toutes les zones où l'enfant est pris en charge

Vous avez le droit d'accéder à tous les endroits où votre enfant est pris en charge. Cependant, nous vous demandons de maintenir la paix dans les chambres et de ne pas y entrer lorsque les enfants dorment, bien que nous ne l'interdisions pas explicitement.

Allaitement

Nous sommes positifs à propos de l'allaitement et souhaitons accueillir les mères souhaitant continuer à allaiter leur enfant pendant la garde d'enfants.

Vous pouvez venir allaiter votre enfant pendant la garde d'enfants en échange de la couverture. Si vous souhaitez allaiter, nous vous demandons d'apprendre à votre enfant à boire au biberon trois semaines avant le début de la crèche afin qu'il/elle soit déjà habitué(e).

Formes et autres

Le premier jour où votre enfant arrive à la crèche ou le premier jour de l'installation, veuillez apporter les informations suivantes :

- Des vêtements de rechange (au moins 2 corps ou sous-vêtements, 2 pantalons faciles pour jogging/leggings, 2 t-shirts/pull, 2 paires de chaussettes). Les vêtements de rechange restent dans le casier personnel ;
- Si nécessaire, deux petits qui peuvent rester à la crèche, avec un autocollant au nom ;
- Si besoin, un jouet en peluche ou un tissu qui peut rester dans la chambre de bébé ;
- Si nécessaire, pommade adaptée, crème ou lingettes pour bébé ;
- Deux biberons pour l'allaitement + l'allaitement ou le biberon ;
- Une photo de famille devant notre mur familial.

Pour tout, un espace séparé est prévu pour votre enfant. Cependant, nous vous recommandons d'étiqueter tous les objets clairement visibles avec leur nom, afin que rien ne soit perdu. Nous plaçons les objets perdus visiblement et demandons à qui ils appartiennent. Nous demandons aussi une étiquette avec un nom sur le sac de la nurserie, la veste, l'écharpe, le chapeau, les cardigans, les pulls, etc.

Venir et venir chercher votre enfant

Quand votre enfant arrive chez nous, les toilettes du matin sont déjà terminées et votre enfant a déjà pris le petit-déjeuner.

La garde d'enfants a des horaires d'ouverture fixes pendant lesquels vous pouvez déposer et récupérer votre enfant, et nous vous demandons de respecter cela. Nous vous demandons de venir chercher votre enfant au moins 15 minutes avant la fermeture afin que l'assistant de la garde puisse vous accompagner sur la journée de votre enfant.

Dans l'email de démarrage, nous vous demandons de faire une liste de photos des personnes autorisées à venir chercher votre enfant et celles qui ne sont pas autorisées à venir le chercher.

Nous vous demandons de nous informer au moins le jour même (de préférence le matin) lorsque quelqu'un d'autre que maman ou papa viendra chercher votre bébé.

Si une autre personne sur la liste vient chercher votre enfant, nous vous demandons expressément de nous en informer à temps par téléphone. Et au moins le même jour, le matin ou l'après-midi, envoyez-nous une photo claire de la personne qui vient chercher votre enfant et du rôle qu'elle joue (par exemple : tante, oncle, beau-frère). Vous pouvez nous envoyer la photo via notre plateforme numérique ou via WhatsApp sur le numéro de portable de la nurserie.

Lors du moment de la dépose, il y a un bref examen de l'information importante, de l'état général de votre enfant, et un court moment d'adieu.

Nous enregistrons la présence de votre enfant dans notre registre numérique des présences. Nous fournissons également un papier dans le couloir sur lequel vous notez et signez l'heure de dépôt et de récupération. Vous venez chercher votre enfant à l'heure indiquée.

Nous vous demandons de ne pas amener ni venir chercher votre enfant entre midi et 14h30 afin que nous puissions garantir la paix et le calme à tous les enfants durant l'après-midi. Nous demandons également aux enfants de ne pas porter de pinces à cheveux ni de bijoux. Elle peut être perdue et, pour les plus jeunes enfants, il y a même un risque d'asphyxie. De plus, nous vous demandons de ne pas ramener de jouets de chez vous. Cela peut provoquer des conflits entre les enfants et cela peut être perdu dans le processus.

Maladie ou accident de l'enfant

Nous attachons une grande importance à la communication ouverte. Une communication ouverte sur la santé de votre enfant est essentielle pour garantir que nous puissions fournir les soins et le soutien appropriés. Cela nous permet d'agir de manière proactive, de prendre les mesures appropriées et de garantir à votre enfant un environnement sûr et sain en crèche.

Nous tenons à souligner que toutes les informations de santé restent confidentielles et ne seront partagées qu'avec le personnel directement impliqué dans la prise en charge de votre enfant. Nous demandons aux parents/aidants de travailler avec nous dans une atmosphère d'ouverture et de confiance afin que nous puissions offrir la meilleure expérience de soins possible.

Remarquez-vous que votre enfant ne se sent pas à 100 % ou n'est pas à 100 % lui-même ? N'oubliez pas de nous en informer lors de la période de dépôt afin que nous puissions

ensemble examiner comment le bien-être de votre enfant se manifeste tout au long de la journée.

Quand votre enfant peut-il venir à la crèche ou vaut-il mieux qu'il reste à la maison ?

Un enfant malade n'a pas sa place dans la crèche.

Si nous n'autorisons pas les enfants au début de la maladie, nous empêchons les autres de devenir infectés et malades.

Un enfant malade se sent misérable et il est mieux pris en charge dans un environnement plus calme.

Un enfant peut tomber (plus) malade à la crèche. Dans certaines situations, en cas de signaux d'alarme, il est nécessaire de contacter immédiatement un médecin ou les services d'urgence.

Crèche Woppem peut refuser un enfant malade dans le refuge si :

Votre enfant est trop malade pour participer aux activités normales à la crèche.

Votre enfant nécessite trop de soins, donc nous ne pouvons pas accorder assez d'attention aux autres enfants.

Votre enfant présente un ou plusieurs des symptômes de la colonne de droite :

Admis au refuge	Interdit d'entrer dans le refuge
Fièvre post-vaccination chez les enfants de plus de 3 mois*	Fièvre (38°C ou plus)
Nez morveux	
Toux légère	Toux soudaine avec difficulté à respirer
Rhume léger : nez qui coule et toux sans fièvre	
Toux chronique connue (dans les voies respiratoires hyperréactives)	Difficultés respiratoires
Selles chroniques et plus lâches	Changement soudain des selles avec 3 selles aqueuses ou plus par jour
Retour de la mouche, vomissements à cause d'un reflux connu	Vomissements avec du sang ou vomissements répétés (pas de reflux)
	Éruption soudaine ou ampoules

* La fièvre survient dans les 48 heures suivant la vaccination, sauf en cas de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Puis une fièvre apparaît entre le jour 5 et le jour 12.

Votre enfant peut revenir à la crèche s'il n'a plus de symptômes de la colonne droite et s'il n'a pas de fièvre (38° ou plus) pendant au moins 24 heures. Cela signifie que la crèche interdira l'accès à un enfant en fonction des symptômes et ne nécessite pas toujours une visite chez le médecin.

Plus d'informations sur la fièvre sont disponibles sur le site web de Kind & Gezin :

<https://www.kindengezin.be/nl/thema/gezondheid-en-vaccinatie/koorts-ziekte-en-medicatie/koorts>

Lorsqu'un accident survient à la garderie, le(s) parent(s) seront toujours informés. En consultation avec le(s) parent(s), il est décidé des prochaines étapes à suivre.

En cas de situation mettant la vie en danger, nous ferons immédiatement appel à des organismes professionnels, sans d'abord obtenir l'autorisation du ou des parents.

Que se passe-t-il si votre enfant tombe malade dans notre crèche ?

Lorsque nous prenons la température (rectalement), nous remarquons que votre enfant a une température comprise entre 38° et 38,5° degrés Celsius, nous attendons une demi-heure puis reprenons la température.

Si la température est de 38,5° ou plus, nous vous appellerons pour vous signaler et vous aurez le choix de donner un antipyrétique (si cela est indiqué dans la fiche d'information) ou de venir chercher votre bébé dès que possible. Plus d'informations sur les étapes à suivre en cas de fièvre sont disponibles sous la rubrique « utilisation des médicaments ».

Votre enfant peut revenir jouer à la crèche s'il est sans fièvre pendant 24 heures sans antipyrétique.

Si votre enfant a de la diarrhée (= 2 selles aqueuses en 24 heures) ou vomissements (vomissements, ne pas retourner une gorgée de lait ou de nourriture solide), nous vous appellerons également pour vous demander d'aller chercher votre enfant.

Votre enfant pourra revenir jouer dans notre chambre de bébé lorsque vous remarquerez que toutes les couches de selles sont revenues comme d'habitude.

Si votre enfant a vomi, il peut revenir jouer lorsque le régime est complètement rétabli et que votre enfant n'a pas vomi depuis 24 heures.

Si vous n'êtes pas sûr que votre enfant soit prêt à revenir jouer avec ses amis, vous pouvez toujours nous contacter pour discuter ensemble de cette situation.

Utilisation de médicaments

Nous ne donnons le médicament aux enfants que si l'étiquette du pharmacien contient les détails du médecin prescripteur, à qui le médicament est destiné, la méthode et la durée de l'administration.

Nous demandons également aux parents d'indiquer le matin dans la demande d'allers-retours quel médicament l'enfant doit recevoir ce jour-là et la dose du médicament.

Un certificat contient les informations suivantes :

1. Nom de l'enfant

2. Date de livraison
3. Nom du prescripteur
4. Dosage du médicament
5. Nom du médicament
6. Méthode d'administration
7. Nom du pharmacien (si certificat délivré par le pharmacien)
8. Date de fin ou durée du traitement

Si le matin (via le carnet en ligne ou via Whatsapp) il n'est pas communiqué quel médicament ni la dose que l'enfant doit prendre ce jour-là, le médicament ne sera pas administré. Les pommades médicinales telles que l'Inotyol, la pâte de Daktozin et le Néo-Cutigenol ne sont utilisées qu'à la demande des parents pour une période limitée. L'utilisation à long terme de ces pommades n'est pas recommandée, nous ne les administrerons donc qu'à la demande des parents.

De plus, la nurserie n'administrera pas le médicament si les données nécessaires ne figurent pas sur l'étiquette du pharmacien ou sur l'emballage, sauf dans le cas de Nesivine® et Otrivine® en version pédiatrique, pendant jusqu'à 5 jours consécutifs.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'utilisation des médicaments en garde d'enfants, nous souhaitons vous orienter vers le site web de Kind & Gezin : <https://www.opgroeien.be/aanbod/kinderopvang/voorzieningen/kwaliteit-en-beleidsvoerend-vermogen/ziekte-medicatie-en-hygiene#toc-medicatie>

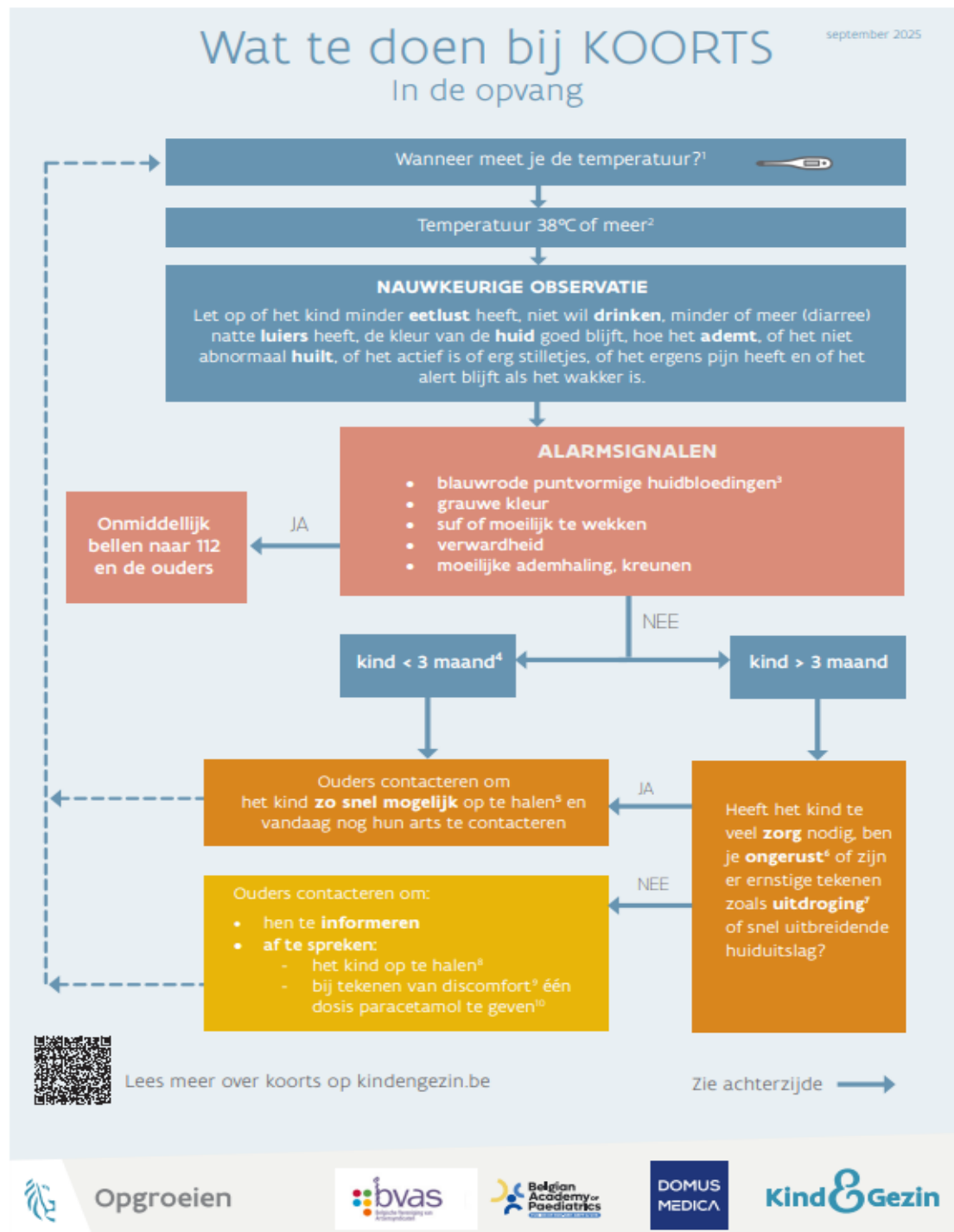
En cas de fièvre, nous regardons aussi l'âge de l'enfant :

- Enfant de moins de 3 mois : fièvre supérieure à 38°C - conseil urgent d'un médecin.
- Enfant entre 3 et 6 mois : fièvre supérieure à 39°C - conseil urgent d'un médecin.
- Enfant de tout âge, avec des signes d'alarme - un conseil urgent d'un médecin.

Si le(s) parent(s) ne peut pas venir chercher l'enfant pour consulter un médecin ou ne peut pas être joigné, la crèche elle-même contactera un médecin ou, en cas d'urgence, la MUG.

La garderie peut administrer des médicaments pour réduire la fièvre si le parent a donné l'autorisation dans la fiche d'information. Ce médicament antifièvre (paracétamol liquide ou supposé) est fourni dans la crèche.

Vous trouverez ci-dessous le plan étape par étape que nous utilisons dans le refuge en cas



de fièvre :

Si votre enfant a besoin de soins supplémentaires, par exemple il a un moniteur pour la surveillance cardiorespiratoire, ou il a une allergie. Ensuite, nous vous demandons d'en parler à notre manager. De plus, nous souhaitons toujours recevoir un document contenant des instructions écrites du médecin traitant. Ces soins supplémentaires (si ils sont

nécessaires avant l'enregistrement) sont discutés individuellement et en détail avec la personne responsable dans l'accord écrit.

Sécurité

Dans notre crèche, le jeu risqué est encouragé. Le jeu risqué est un jeu dans lequel l'incertitude et la découverte sont liées. Cela peut être physique, perceptif, émotionnel ou environnemental.

Les enfants prennent des risques spontanément, et les superviseurs les soutiennent toujours dans ce domaine et veillent à ce que les risques soient acceptables, afin que votre enfant ne soit pas inutilement mis en danger. Nous ne faisons cela que sous supervision, afin de garantir que l'enfant reçoive un soutien suffisant lorsque cela est nécessaire. Le but est de créer des opportunités de jeu et de développer de nouvelles compétences ou de vivre une expérience très amusante.

Sécurité et guidage lors de tous les mouvements

Selon la garde et l'environnement autour de la crèche, nous faisons une sortie avec les enfants. Nous ne faisons une promenade avec les enfants que s'il y a un espace vert ou un parc à distance de marche, et si la météo le permet. Nous veillons à suivre le chemin le plus court qui traverse le trafic le moins possible. Nous transportons les enfants dans une charrette sans qu'ils puissent profiter de la nature et de tout ce qui se passe autour d'eux. Nous veillerons toujours à sortir avec au moins 2 employés et qu'il y ait toujours suffisamment de superviseurs pour garantir la sécurité.

Dans la fiche d'information, nous demandons si, en tant que parent, êtes d'accord pour que votre enfant parte en sortie. Si vous préférez éviter cela, il y aura toujours un assistant en garde d'enfants dans la crèche et votre enfant pourra y jouer sous surveillance.

Politique sur le tabagisme

Le tabagisme et la fumée secondaire représentent un risque majeur pour la santé, en particulier pour les jeunes enfants. En tant que centre de garderie, nous nous concentrons sur la garantie d'un environnement sûr, sain et sans fumée pour les enfants, les employés, les parents et les visiteurs de la crèche.

L'objectif de cette politique sur le tabagisme est :

- Protéger les enfants des effets nocifs du tabagisme (passif) et du vapotage ;
- Promouvoir une culture sans fumée au sein et autour de notre garde d'enfants ;
- Pour sensibiliser les employés, les parents et les visiteurs à l'importance d'un environnement sans fumée.

Notre garderie a mis en place une zone non-fumeur à chaque entrée et sortie. Cette zone se trouve dans un rayon de 10 mètres aux entrées et sorties et sera également clairement indiquée par un pictogramme « interdiction de fumer ». La politique de tabagisme s'applique à tous les employés, bénévoles, stagiaires, parents/tuteurs, visiteurs et prestataires de services externes. Cela s'applique à toutes les formes de tabac, y compris les cigarettes, les cigarettes électroniques et autres produits pour fumer.

Les employés qui souhaitent fumer en dehors des heures de travail doivent le faire hors de la vue des enfants et à l'extérieur du site de la garderie. Cela s'applique également aux parents et aux visiteurs. En cas de violation, les personnes sont immédiatement interpellées et priées de s'arrêter. En cas de violations répétées, l'accès au site peut être restreint.

Absence de l'enfant

Si vous partez vous-même en vacances ou décidez de garder votre enfant à la maison une journée sans maladie, nous vous demandons de signaler cela dès que possible. Ainsi, nous pouvons en tenir compte dans notre planification.

Par exemple, si votre enfant est malade ou ne peut pas venir, nous vous demandons de nous en informer avant 9h30. Vous pouvez nous appeler sur le téléphone portable de la crèche. **Taux de revenu** : si vous avez encore des jours de répit, un jour de répit sera utilisé pour cela. Lorsque les jours de répit seront écoulés, ce jour sera simplement facturé.

Prix gratuit : comme nous ne travaillons pas avec des jours de grâce, cela signifie que nous facturons le montant d'une journée complète ce jour-là.

Plaintes

Les parents ont le droit d'exprimer des plaintes.

Chaque année, nous demandons aux parents de remplir une enquête de satisfaction. Vous pouvez ici évaluer les qualités et les aspects de fonctionnement de la garde d'enfants et de son fonctionnement. Nous apprécions les retours que nous recevons des parents à ce sujet.

Il y a une différence entre un retour d'avis et une plainte. Un commentaire est généralement perçu comme une forme plus générale de retour. Cela peut inclure à la fois des aspects positifs et négatifs. Une plainte est une expression de l'insatisfaction d'un parent envers un aspect de l'opération. Cela survient si la consultation entre le parent et la personne de garde n'a pas permis de dissiper l'insatisfaction.

De préférence, la famille transmet d'abord sa plainte au personnel puis à la personne responsable du lieu de la garde selon la procédure de réclamation de l'organisateur. Si la famille estime ne pas être suffisamment aidée par le personnel et/ou la personne responsable, elle peut contacter directement la personne de contact de l'organisateur qui prendra les mesures nécessaires pour traiter cette plainte.

Cette procédure de plainte peut être demandée par les parents à tout moment et est également décrite dans le règlement intérieur. Les parents peuvent contacter l'organisateur pour cela.

Où puis-je déposer ma plainte ?

1. Personnel
2. Si vous pensez ne pas pouvoir contacter le personnel pour formuler votre plainte ou si la plainte concerne le personnel, vous pouvez contacter la personne responsable.
3. Si vous ne pensez pas pouvoir contacter le personnel/responsable pour formuler votre plainte ou si la plainte concerne le personnel/le responsable, vous pouvez contacter la personne de contact de l'organisateur.
Vous pouvez aussi toujours contacter directement l'organisateur, sans avoir contacté la commande précédente. Nous sommes là pour vous aider.
4. Quand dois-je contacter Growing Up ?
Grandir encourage les familles à contacter d'abord l'organisateur. Mais les familles ne sont plus obligées de discuter d'abord de leur plainte avec l'organisateur et, si elles le souhaitent, peuvent contacter directement Growing Up.

Vous pouvez trouver les coordonnées du lieu, de la personne responsable et des autres contacts en haut du document.

Personne à contacter pour l'organisateur :

Nom : Karen Ruelens

Email : karen@wereldvanwarm.be

Mobiles : +32 496 35 37 40

Nous essaierons de gérer votre plainte du mieux possible et ferons tout notre possible pour que nous agissions à ce sujet.

Si vous estimez que nous ne pouvons pas répondre ou résoudre votre préoccupation ou plainte, vous, en tant que parent, pouvez également utiliser votre expérience, vos rapports et vos plaintes ici :

- À partir du 2 janvier 2024 : sur Opgroeipunt
Growing Up Point combine les forces du Service des plaintes pour enfants et familles et le Ligne JO pour les jeunes.
 - Par téléphone au 078 170 000
 - Via le formulaire de contact en ligne <http://opgroeien.be/opgroeipunt>
 - Par lettre à Opgroeipunt, avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles.
- Pour une plainte concernant la confidentialité des données personnelles :
<https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger/acties/klacht-indienen>

Confidentialité

La famille a le droit à la protection de ses données personnelles traitées par l'organisateur. Les données personnelles des enfants et des familles ne sont utilisées qu'à des fins de garde d'enfants. Les personnes concernées ont le droit d'accéder et de corriger ces données à tout moment. Les données seront détruites lorsqu'elles ne seront plus nécessaires pour se conformer aux réglementations applicables et après une période de 10 ans.

L'organisateur veille à ce que les données personnelles soient traitées de manière sécurisée et confidentielle.

Plus d'informations à ce sujet sont disponibles sur le site web de l'Autorité de protection des données :

<https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger>

Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment si vous avez des questions sur la confidentialité

Nom : Karen Ruelens

Email : karen@wereldvanwarm.be

Mobiles : +32 496 35 37 40

Identité

La garderie a besoin de diverses données personnelles de la famille et de l'enfant pour ses activités de garde d'enfants.

Les données personnelles des enfants et des familles sont utilisées pour :

1. L'administration client
2. Facturation
3. Respect des conditions de permis pour la garde d'enfants
4. L'élaboration d'une politique
5. Le fonctionnement opérationnel dans la garderie
6. L'allocation de garde d'enfants
7. La préparation des certificats fiscaux

Fondement juridique

Nous traitons vos données personnelles dans le cadre de l'article 24 du décret du 20 avril 2012 sur l'organisation de la garde d'enfants pour bébés et tout-petits. Cela indique quelles données nous avons besoin.

Nous traitons vos données personnelles dans le cadre de l'article 52 du décret régissant les allocations dans le cadre de la politique familiale. Cela indique quelles données nous avons besoin.

Vous pouvez consulter, corriger, supprimer ou restreindre le traitement de vos données ou de celles de votre enfant à tout moment. Vous pouvez demander une copie de vos données personnelles.

Si vous changez de garderie, vous pouvez demander à transmettre vos coordonnées à un nouveau centre de garde.

Pour ce faire, veuillez envoyer un e-mail à karen@wereldvanwarm.be

Confidentialité

Nous nous engageons à garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles. Ce traitement est effectué conformément à la législation européenne sur la vie privée, le Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2016. Cela s'applique à la fois au traitement par notre refuge et par nos éventuels sous-traitants (par exemple une entreprise informatique) qui traitent ces données personnelles. Nos employés sont également au courant des règles de confidentialité.

Transfert à des tiers

Si cela est nécessaire pour les objectifs mentionnés ci-dessus, vos données personnelles seront transmises à l'Agence de Kind en Gezin, à l'Agence de Opgroeien et à l'Inspection des Soins de Santé.

Registre de traitement

Vous pouvez trouver plus d'informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles, y compris les bases légales et autres, ainsi que les périodes de conservation, dans notre registre de traitement.

Vous voulez en savoir plus ?

Les obligations de confidentialité ont été imposées par l'Europe. Child and Family n'est pas un expert en matière de réglementations. Pour plus d'informations, veuillez contacter la Commission de la protection de la vie privée.

Certificat fiscal

Nous fournissons des certificats fiscaux. Cela signifie que vous pouvez récupérer un certain montant par jour via les impôts. Ces obligations sont exécutées conformément aux obligations légales.

Assurance

Nous avons une assurance responsabilité civile et les accidents physiques des enfants dont nous nous occupons.

Données sur les courtiers en assurance :

Woppem a souscrit une assurance avec
AG Insurance NV-E. Avenue Jacquemain 53-1000 Bruxelles : Incendie 03/53.250.250,
Responsabilité civile 03/99.684.055, Accidents du travail 03/97.319.426 et
03/99.132.554.

Bureau administratif : Strauven

Adresse du bureau d'affaires : <https://www.kantoor-strauven.be/nl-be>

Personne à contacter : (courtier) : Strauven Robert BV

Téléphone : 013 46 19 55

La récupération des parents et/ou des assureurs est limitée aux dommages et aux montants couverts par cette assurance.

Woppem ne sera en aucun cas tenue responsable de tout dommage résultant de services non couverts par ce contrat.

Les parents sont en permanence responsables des dommages matériels et matériels causés par leur enfant en lien avec Woppem et/ou des tiers.

En cas d'accident, les parents sont toujours informés en premier.

Garderie Woppem n'est pas responsable des pertes, vols ou dommages aux matériaux et/ou objets de valeur réelles.

Permis de grandissement

Vergunning kinderopvang voor baby's en peuters Groepsopvang¹

Kinderopvanglocatie	9 1 0 0 3 3 2 1 4	Adres	
Woppem		Witte-Dovenetellaan 3 bus /
1970 Wezembeek-Oppem	
Aantal vergunde kinderopvangplaatsen:	9		

Deze vergunning wordt toegekend door Opgroeien regie, aan:

Organisator

Ondernemingsnummer

Vergunning geldig/gewijzigd vanaf

¹Deze vergunning wordt afgeleverd in toepassing van het Vergunningsbesluit van 22 november 2013

Leo Van Loo
Wvd. Administrateur-generaal



Opgroeien  Vlaanderen
is kansrijk opgroeien

Fiche d'information sur l'enfant

Une fiche d'information est tenue pour chaque enfant dans laquelle des informations personnelles de Kind en Gezin sont indiquées. Ces informations sont nécessaires pour contacter le(s) parent(s) de l'enfant et pour l'enregistrement de l'allocation de garde d'enfants. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le responsable du mandat. Nous demandons également les numéros de registre national des parents/tuteurs dans le cadre de la préparation des certificats fiscaux.

Les parents ont le droit d'inspecter et de corriger la fiche d'information de leur propre enfant à tout moment.

Registre des assiduités

À l'arrivée et au départ, tous les enfants sont enregistrés ou désenregistrés par le prestataire de garde via notre système d'inscription en ligne. Comme nous utilisons une

inscription électronique, nous fournissons également un papier dans le couloir sur lequel vous notez et signez l'heure de dépôt et de retrait chaque jour de garde d'enfants. Vous confirmez les horaires de votre enfant. Nous demandons à la personne qui vient chercher et/ou amener votre enfant de le faire. De préférence ce serait le parent. Tout le monde n'a pas le droit de signer ce registre de présence. Seules les personnes que vous avez fournies dans la fiche d'information et, exceptionnellement, une autre personne dont vous envoyez une photo au plus tard le matin ou l'après-midi et que vous confirmez par message que cette personne peut venir chercher votre enfant le soir, peuvent la signer.

Si vous avez oublié d'indiquer une heure de début ou de départ, l'un des employés sera autorisé à effectuer cette inscription ou nous supposerons une journée de garde normale. En signant le règlement intérieur, vous acceptez cette façon de travailler.

Modifications du règlement intérieur

Le règlement intérieur peut être consulté à tout moment et par tous. Vous pouvez télécharger les règlements internes et les sauvegarder vous-même lors de l'inscription.

Les règles internes peuvent être modifiées à tout moment sans le consentement des parents, sauf si cela nuit à la famille. Dans ce cas, les parents seront informés par écrit des changements au moins deux mois avant les changements. Vous recevrez également la nouvelle version du règlement interne par e-mail et nous vous demandons de la signer. La dernière version du règlement intérieur sera toujours disponible sur le site web www.wereldvanwarm.be

Lors de la conclusion de l'accord écrit, les parents signent pour réception et connaissance des règlements internes.

À chaque modification du règlement interne, les parents signent à nouveau pour réception et accusé de réception via un document à signer en ligne.

Si la signature en ligne n'est pas possible, vous pouvez demander de l'aide à la personne responsable de la crèche pour vous aider. La signature en ligne est la norme et ce n'est que dans des cas exceptionnels que nous autorisons une signature écrite des documents.

Si les règles internes sont modifiées au détriment de la famille, les parents ont le droit de résilier l'accord écrit sans aucune compensation pour dommages ou résiliation. Cela doit être fait dans les deux mois suivant la prise de conscience des changements. Le(s) parent(s) doivent donner une explication claire sur les raisons pour lesquelles ce changement nuit à la famille.

Si nous, en tant qu'organismes, décidons d'arrêter la subvention pour le taux de revenu, nous vous accorderons une période de transition raisonnable d'un maximum de 2 mois.

Conditions résolues

L'accord écrit est légalement valable dès la signature, même si la garde n'a pas encore commencé. Chacune des parties peut résilier l'accord sous réserve d'un délai de préavis de **trois mois**.

L'annulation doit être faite par écrit par e-mail avec confirmation de réception par l'organisateur ou un document écrit signé par les deux parties à l'organisation.

La période de préavis commence le premier jour du mois suivant celui où l'avis a été reçu. Pendant la période de préavis, l'accord reste en vigueur. Les jours réservés de garde d'enfants et les factures associées restent exigibles, que l'enfant soit réellement présent ou non.

Si les parents décident de ne plus utiliser la garde d'enfants pendant la période de préavis, cela n'affectera pas les factures dûes. Après tout, la garderie était réservée exclusivement à l'enfant.

Le dépôt est remboursé à la fin du contrat de réception, lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies et qu'il n'y a plus de dettes en cours.

Si la période de préavis n'est pas respectée, le dépôt sera entièrement conservé sous forme de liquidation de départ.

Si le préjudice subi par l'organisateur dépasse le montant du dépôt, les factures relatives au délai de préavis restant resteront également échées.

Nous nous réservons le droit de remplir la salle d'accueil.

L'accord est automatiquement dissous et aucun dommage ou frais de résiliation n'est facturé dans le cas de :

- force majeure ;
- la mort de l'enfant ;
- une grave erreur de la part de l'organisateur ;
- (partielle) cessation par l'organisateur des activités ;
- (partielle) annulation du permis par Growing Up
- un amendement au règlement intérieur qui nuit à la famille, dans la mesure où la famille met fin à l'accord dans le délai légal
- Des cas spécifiques où il est impossible de maintenir la garde d'enfants en pleine confidentialité, y compris une violation de la confiance entre l'organisateur et les parents (problèmes de communication, etc.) ;

Lors de la résiliation de l'accord, les parents sont tenus d'indiquer la présence de leur enfant. Si les parents indiquent que l'enfant ne viendra plus pendant la période de préavis, nous avons le droit de renouveler cette place de garde d'enfants. Après confirmation de cette présence ou de cette absence, il ne peut plus être reconsidéré.

La confirmation de la présence ou de l'absence de l'enfant pendant la période doit être communiquée par écrit à l'organisateur au plus tard 7 jours après l'annulation (e-mail confirmant la réception par l'organisateur ou un document écrit signé par les deux parties).

La présence ou l'absence de l'enfant n'a aucun impact sur les factures à payer pour cette période et nous nous réservons le droit de renouveler ce poste pendant la période de préavis.

L'accord sera dissous et des frais de dommage ou de résiliation, tels que la retenue de la garantie, seront facturés dans le cas où :

- Impagament des factures après 2 rappels ;
- Collecte tardive de votre enfant après 2 avertissements ;
- Ne respectant pas l'interdiction de fumer dans et autour de la crèche.
- Annulation tardive (période de préavis de 3 mois) de la garde d'enfants.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des interruptions tardives de la garde d'enfants :

Exemple 1 : L'enfant s'enregistre mais ne démarre jamais

Situation

- Le contrat est signé le 1er février.
- La date de début de la garde est fixée au 1er septembre.
- Le 1er juillet, les parents décident que l'enfant ne commencera finalement pas.

Conséquences

Le lieu de réception était réservé à la famille pendant des mois et ne pouvait pas être attribué à une autre famille. Les trois premiers mois du contrat sont facturés (septembre - octobre - novembre).

Le parent indique par écrit que l'enfant ne viendra plus. Nous nous réservons le droit de libérer et de remplir à nouveau cet endroit.

Les parents donnent leur préavis moins de trois mois avant la date de début.

Le dépôt est donc également retenu sous forme de liquidation de départ.

Le contrat de garde d'enfants prend fin sans que la garde d'enfants ne commence.

Exemple 2 : L'enfant a commencé et les parents annulent à temps

Situation

- L'enfant vient à la crèche depuis janvier.
- Les parents annulent par écrit le 10 mars.
- La période de préavis commence le 1er avril.
- Le délai de préavis se termine le 30 juin.

Conséquences

L'enfant peut continuer à venir à la garde pendant les mois d'avril, mai et juin selon le plan de garde d'enfants.

Les parents signalent la présence de l'enfant pendant la période de préavis du mois d'avril. Si les parents indiquent que l'enfant n'arrivera qu'en avril mais plus en mai et juin, l'enfant a toujours le droit de venir en avril. Mai et juin, nous nous sommes à nouveau débarrassés et nous avons le droit de remplir cette place à nouveau.

Les factures d'avril, mai et juin sont toutes payées normalement (également pour les mois de mai et juin où l'enfant n'est plus présent).

Après l'expiration du délai de préavis, la garde d'enfants s'arrête.

Le dépôt sera remboursé intégralement s'il n'y a pas de dettes en cours.

Exemple 3 : L'enfant a commencé et les parents n'annulent pas à temps

Situation

- L'enfant vient à la garderie.
- Les parents ont fait savoir le 15 mai qu'ils souhaitent arrêter immédiatement.
- L'enfant ne viendra plus à la crèche à partir du 16 mai.

Conséquences

Le délai de préavis commence le 1er juin et se termine jusqu'au 31 août.

L'accord continuera d'exister pendant ces trois mois.

Les factures de juin, juillet et août restent dues en intégralité, même si l'enfant n'est plus présent.

Le dépôt est retenu sous forme de frais de résiliation en cas de non-respect des conditions de résiliation convenues contractuellement.

Exemple 4 : L'enfant a commencé et les parents annulent à temps mais ne veulent plus venir pendant l'avis

Situation

- Les parents récitent correctement.
- La période de préavis dure encore trois mois.
- Ils choisissent de garder leur enfant à la maison immédiatement.

Conséquences

C'est autorisé.

Cependant, la garde d'enfants est restée réservée à la famille pendant toute la période de préavis.

Les factures pendant la période de préavis restent donc dues et les factures de ces trois mois sont toutes payées.

Aucune pénalité supplémentaire ne sera facturée tant que toutes les factures sont payées à temps. Le dépôt est accordé.

Après cette dissolution, ni la crèche ni le parent n'ont plus d'obligations ni de droits l'un envers l'autre. L'accord est jugé nul et non avenue. Cela signifie, entre autres, que le dépôt est entièrement remboursé et qu'aucun frais de résiliation n'est facturé.

En conclusion

Notre crèche s'efforce d'offrir un environnement sûr, chaleureux et stimulant pour les enfants jusqu'à 3 ans, dans lequel ils peuvent se développer de manière optimale selon leurs propres besoins et talents. Cela se fait en étroite collaboration avec les parents. N'hésitez donc pas à aller voir l'organisateur pour poser des questions ou des commentaires.

Dans l'accord écrit, le(s) parent(s) signent pour réception et connaissance des règlements internes. À chaque modification du règlement interne, le(s) parent(s) signent à nouveau pour réception et connaissance via un document envoyé en ligne.

Contrat sous réserve de l'obtention et du maintien du permis de grandissement.

Signé un accord à Wezembeek-Oppem.

Signature par l'organisateur

Karen Ruelens

Signature familiale :

Parent 1

Parent 2

Signature du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Lorsque vous remplissez le règlement intérieur, l'accord écrit ou d'autres formulaires papier/en ligne, vous nous donnez la permission d'utiliser et de traiter le formulaire. Ces documents peuvent toujours être consultés par le(s) parent(s) de l'enfant, tous les employés de Woppem, de l'Inspection des soins et de Kind en Gezin, de l'Agence de Opgroeien des services de sécurité (police, etc.) ou d'autres organismes pouvant être impliqués dans l'intérêt de la sécurité ou de la garde d'enfants de l'enfant

Kind en Gezin, Agence de Opgroeien- Avenue de la Porte de Hal 27, 1060 Bruxelles - Tel : 02/533.14.14